

# COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GINASSERVIS DU MERCREDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2020

Le premier juillet de l'an deux mille vingt, à 18 heures, le Conseil municipal de la Commune de Ginasservis dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PHILIBERT Hervé, Maire.

**Présents :** PHILIBERT Hervé, HOULÈS Céline, MÉAUME Laurent, BOUTEILLER-MICHELESI Christine, LOMBARD Gilles, RAVERA Émilou, BURLE Alin, AUDIBERT Nathalie, PORPORAT Thierry, AUGIER Amandine, MERCADAL Michel, MOATI Karine, DAUBLAIN Jean-Paul, RIZZO Émilie, MARTY Fabrice, LOPEZ Patricia, REVEL Fabienne, LAFARGE Sylvain.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Absents ayant donné procuration : **KEBAÏLI Rachid donne pouvoir à PHILIBERT Hervé.**

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Madame RIZZO Émilie est désignée secrétaire de séance.

## **1/ COMPTE-RENDU DU 11 JUIN 2020**

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance de 11 juin 2020. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

## **2/ Délibération N° 200701D01G : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION TAXES DIRECTES LOCALES 2020**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante, qu'il ne souhaite pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020, et veut conserver les mêmes que ceux fixés en 2019, à savoir :

- Taxe foncière (bâti) : 12.50 %
- Taxe foncière (non bâti) : 70.00 %

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité avec 19 voix pour, décide de voter les taux proposés.**

## **3/ Délibération N° 200701D02G : BUDGET PRINCIPAL : VOTE BUDGET PRIMITIF 2020**

Monsieur le Maire et Monsieur DAUBLAIN Jean-Paul, conseiller municipal délégué au budget, après avoir détaillé les crédits inscrits aux chapitres des sections de fonctionnement et d'investissement, présentent le budget primitif principal pour l'exercice 2020 de la manière suivante :

	DÉPENSES	RECETTES
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
	1 695 884,22 €	1 086 073,41 €
<b>002 Résultat de fonctionnement reporté</b>		609 810,81 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 695 884,22 €</b>	<b>1 695 884,22 €</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
	552 317,55 €	503 128,23 €
<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent</b>	36 445,48 €	110 100,00 €
<b>001 Solde d'exécution de la section investissement reporté</b>	24 465,20 €	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>613 228,23 €</b>	<b>613 228,23 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>2 309 112,45 €</b>	<b>2 309 112,45 €</b>

**Le Conseil Municipal, l'exposé entendu et à l'unanimité avec 19 voix pour, décide d'adopter le budget primitif 2020 de la commune.**

**4/ Délibération N° 200701D03G : BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT : VOTE BUDGET PRIMITIF 2020**

Monsieur le Maire et Monsieur DAUBLAIN Jean-Paul, conseiller municipal délégué au budget, après avoir détaillé les crédits inscrits aux chapitres des sections de fonctionnement et d'investissement, présentent le budget primitif eau et assainissement pour l'exercice 2020 de la manière suivante :

	DÉPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	298 778,27 €	127 797,26 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		170 981,01 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>298 778,27 €</b>	<b>298 778,27 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT	659 635,64 €	176 486,01 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	5 755,51 €	
001 Solde d'exécution de la section investissement reporté		488 905,14
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>665 391,15 €</b>	<b>665 391,15 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>964 169,42 €</b>	<b>964 169,42 €</b>

**Le Conseil Municipal, l'exposé entendu et à l'unanimité avec 19 voix pour, décide d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe Assainissement-Eau.**

**5/ Délibération N° 200701D04G : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) est géré par un Conseil d'administration composé :

- du Maire, qui en est le président de droit,  
Et en nombre égal :
- de membres élus (au maximum 8) en son sein par le Conseil municipal, pour la durée du mandat,
- de membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal et représentant les associations familiales, les associations de retraités et de personnes âgées, les associations de personnes handicapées, et les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

La liste déposée est la suivante :

<b><u>Membres du Conseil Municipal</u></b>	<b><u>Membres extérieurs</u></b>
- PHILIBERT Hervé	- ABBES Marie-Thérèse
- BOUTEILLER-MICHELESI Christine	- AUBERT Michèle
- AUGIER Amandine	- DUGUÉ Aline
- DAUBLAIN Jean-Paul	- FABRE Claudine
- MOATI Karine	- FINOT Carla
- REVEL Fabienne	- GIACOMINI Carla
- RIZZO Émilie	- LAMBERT Soline

**RÉSULTATS DU SCRUTIN**

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (bulletins déposés) : 19
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 19
- Majorité absolue : 10

**Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, décide de proclamer élus délégués du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration du CCAS, PHILIBERT Hervé, BOUTEILLER-MICHELESI Christine, AUGIER Amandine, DAUBLAIN Jean-Paul, MOATI Karine, REVEL Fabienne, RIZZO Émilie et de désigner comme membres extérieurs du Conseil d'administration du CCAS, ABBES Marie-Thérèse, AUBERT Michèle, DUGUÉ Aline, FABRE Claudine, FINOT Carla, GIACOMINI Carla, LAMBERT Soline.**

**5/ Délibération N° 200701D05G : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS POUR 2020**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, chaque année, de nombreuses associations sont soutenues par la commune de Ginasservis dans le cadre d'activités et de prestations qu'elles peuvent offrir à un large public.

Monsieur le Maire propose d'utiliser les crédits disponibles inscrits au budget de l'exercice 2020, pour attribuer des subventions de fonctionnement au profit de ces associations, selon la répartition suivante :

	<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>MONTANT ALLOUÉ</b>
1	Club de l'Amitié	700,00 €
2	Gina Patrimoine	500,00 €
3	La Boule d'Espigoule	2 700,00 €
4	Anciens Combattants	800,00 €
5	Médiathèque	2 968,00 €
6	APEG	2 500,00 €
7	AACG	500,00 €
8	Radio Verdon	200,00 €
9	Association Sportive Collège Montand	200,00 €
10	Harmonie du Verdon	800,00 €
11	ADC Haut Var	1 000,00 €
12	Comité des Fêtes	8 200,00€
13	Lou Cop dou Mistrau	500,00 €
14	Centre Artistique Provence Verdon	6 980,00 €
15	La Palette de la Ruche	700,00 €
16	Deux Mains pour s'évader	650,00 €
17	FRJEP	11 000,00 €
18	Sporting Club Vinonnais	150,00 €
19	V3T Trans-Piades	900,00 €
20	Cavalcade	3 000,00 €
21	Nouvel Horizon	1 000,00 €
22	Les Colombes	600,00 €
23	US Rianssaise (Foot)	150,00 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>46 698,00 €</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité avec 19 voix pour, accepte d'accorder les subventions proposées à ces différentes associations et inscrit les crédits correspondants au budget.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

La secrétaire de séance,  
Émilie RIZZO

Le Maire,  
Hervé PHILIBERT